



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-89

L'an deux mille dix-huit, le six Février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2018

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE jusqu'à 21 h 15, M. SAGET, Mme VATAN jusqu'à 19 h, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. MARCONNET à partir de 21 h 15, M. FICHOT à M. FRIAUD, Mme VATAN à M. SAGET à partir de 19 h, Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX.

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur FRIAUD, premier adjoint, expose que différentes modifications sont à intervenir dans le tableau des effectifs du personnel communal.

En effet, deux agents titulaires des Services Techniques ont fait valoir leurs droits à la retraite, respectivement les 1^{er} juillet 2017 et 1^{er} octobre 2017, et le redéploiement des missions de ces agents permet de maintenir le même niveau de service, et en conséquence de supprimer les postes des effectifs de la collectivité.

Par ailleurs, un agent qui occupait des fonctions d'archivage et informatique a été transféré à Nevers Agglomération depuis le 1^{er} octobre 2017, au sein du service des Archives.

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.66
Suppression d'1 poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles

Suppression de 2 postes de Rédacteur à temps complet.

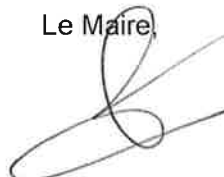
C'est pourquoi Monsieur FRIAUD propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications à intervenir dans le tableau des effectifs du personnel communal.

Adopté par 18 voix pour, 6 abstentions et 5 contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 8 Février 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

